

## TARIFS COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ISIGNY-SUR-MER - ANNÉE 2022

SALLE DES FÊTES	TARIFS 2022
Cauton location de la salle	200,00 €
Cauton utilisation de la sono	300,00 €
<b>ASSOCIATION LOCALE</b>	
<b><u>Une journée quelque soit le jour de la semaine</u></b>	
- 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> utilisation dans l'année	85,00 €
- à partir de la 3 <sup>ème</sup> utilisation	180,00 €
<b><u>Du vendredi soir au dimanche soir</u></b>	
- 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> utilisation dans l'année	164,00 €
- à partir de la 3 <sup>ème</sup> utilisation	305,00 €
- Noël ou Jour de l'An (24 et 25 décembre - 31 décembre et 1er janvier)	269,00 €
<b>ASSOCIATION ET FAMILLES HORS COMMUNE</b>	
- 1 journée quelque soit le jour de la semaine	225,00 €
- Du vendredi soir au dimanche soir	435,00 €
- Noël ou Jour de l'An (24 et 25 décembre - 31 décembre et 1er janvier)	500,00 €
<b>FAMILLE DE LA COMMUNE OU PERSONNEL COMMUNAL</b> <i>(uniquement manifestations de la cellule familiale de l'agent - conjoint-enfant)</i>	
- 1 journée quel que soit le jour de la semaine	184,00 €
- Du vendredi soir au dimanche soir	325,00 €
- Noël ou Jour de l'An (24 et 25 décembre - 31 décembre et 1er janvier)	375,00 €